

Le Châtelet-en-Brie, le 16 Octobre 2025

Référence : CP/EB/RR/EM/FL/SEA-2025-0900
Affaire suivie par R. ROBERT

A l'attention de M. Naouel MEZIANI

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande d'avis, en lien avec les compétences Eau Potable et Assainissement de la CCBRC, pour le permis de construire n° 077 145 25 00001 du Ministère de la Justice concernant un projet de construction de bâtiments annexes du centre pénitentiaire de Seine et Marne au hameau des Bordes à CRISENOY (77390).
Compte tenu des documents qui ont été fournis à mes services, j'émetts un **avis favorable** sur le projet avec les remarques suivantes :

➤ **ASSAINISSEMENT :**

Le projet est situé en zonage d'Assainissement Non Collectif (ANC).
Compte-tenu de la taille de la station d'épuration privée projetée (> 20 EH), l'instruction est réalisée par la Police de l'Eau de la DDT77 (service SEPR).

➤ **EAU POTABLE :**

La parcelle n'est pas desservie par l'eau potable actuellement. Une extension du réseau eau potable sera nécessaire depuis le réseau de la Communauté d'Agglomération Melun-Val de Seine situé au rond-point de la RD 1036 et ce, le long de RD 57. Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la CCBRC et seront pris en charge par le pétitionnaire par le biais d'une convention qui reste à établir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,
Christian POTEAU

